

**SECTION 1: Identification****1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B  
Code du produit : FEB0279

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Endura Manufacturing Company Ltd.  
12425 149 Street NW  
Edmonton, T5L 2J6 - Canada  
T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079  
[info@endura.ca](mailto:info@endura.ca) - [www.endurapaint.com](http://www.endurapaint.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : En cas d'urgence concernant des produits dangereux:  
Au Canada appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte au Canada est Endura Manufacturing Co. Ltd.)  
Aux Etats-Unis appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte aux Etats-Unis est Polyglass Coatings)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée

Texte intégral des mentions H : voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Conseils de prudence (GHS-US) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant  
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver soigneusement après manipulation  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...  
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette)  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	wt%	Classification SGH-US
benzyl alcohol	(n° CAS) 100-51-6	< 13,171	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332
2-propoxyethanol	(n° CAS) 2807-30-9	10 – 20	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Eye Irrit. 2, H319
m-phenylenebis(methylamine)	(n° CAS) 1477-55-0	< 5,854	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Corr. 1A, H314
ethylenediamine	(n° CAS) 107-15-3	< 5	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Skin Corr. 1, H314 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs inflammables.
Réactivité	: Liquide et vapeurs inflammables.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

m-phenylenebis(methylamine) (1477-55-0)		
ACGIH	ACGIH Ceiling (mg/m <sup>3</sup> ) (plafond?)	0,1 mg/m <sup>3</sup> (m-Xylene alfa, alfa'-diamine; USA; Momentary value; TLV - Adopted Value)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye, skin, & GI irr
ethylenediamine (107-15-3)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	10 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	25 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	10 ppm

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Gants de protection.
Protection oculaire	: Lunettes bien ajustables.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Fruity odour Aromatic odour Mild odour Ammonia odour Ether-like odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 65,5 °C 149,9 °F
Point d'éclair	: 51,66 °C 124,99 °F
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 1,3 – 15,8 vol %
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,009 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 449 °C 840 °F
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV (réglementaire - Moins d'eau et les solvants exclus) : 123,068 g/l  
: 1,027 lb/gal  
Teneur en COV (Matériau - Actual) : 123,068 g/l  
: 1,027 lb/gal  
Pourcentage de solides (Poids) : 87,8 %  
Pourcentage de solides (Volume) : 86,52 %  
Pourcentage de volatil (Poids) : 12,2 %  
Pourcentage de volatil (Volume) : 13,48 %

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition possibles : Cutané; Inhalation; Contact avec la peau et les yeux

Toxicité aiguë : Non classé

<b>benzyl alcohol (100-51-6)</b>	
DL50 orale rat	1620 mg/kg kw /jour (Rat, Male, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (EPA OTS 798.1100, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4,18 mg/l air (OECD 403: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (aerosol), 14 day(s))
ATE US (voie orale)	1620 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	4500 ppmV/4h
ATE US (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h
<b>m-phenylenebis(methylamine) (1477-55-0)</b>	
DL50 orale rat	930 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	2000 mg/kg (Rabbit)
CL50 inhalation rat (mg/l)	2,4 mg/l/4h (Rat)
ATE US (voie orale)	930 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	2000 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	2,4 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	2,4 mg/l/4h
<b>ethylenediamine (107-15-3)</b>	
DL50 orale rat	866 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	560 mg/kg de poids corporel (24 h, Rabbit, Male, Experimental value, Dermal)
CL50 inhalation rat (mg/l)	14,7 mg/l (4 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

<b>ethylenediamine (107-15-3)</b>	
ATE US (voie orale)	866 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	560 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	14,7 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	14,7 mg/l/4h

<b>2-propoxyethanol (2807-30-9)</b>	
DL50 orale rat	3089 – 6178 mg/kg de poids corporel (Rat, Male, Experimental value, Oral)
DL50 cutanée lapin	1337 mg/kg de poids corporel (24 h, Rabbit, Male, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 9,061 mg/l (6 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (vapeurs))
ATE US (voie orale)	3089 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	1337 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Causes severe skin burns.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Assumed to cause serious eye damage
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

<b>benzyl alcohol (100-51-6)</b>	
CL50 poisson 1	460 mg/l (EPA OPP 72-1, 96 h, Pimephales promelas, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 Daphnie 1	230 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
ErC50 (algues)	770 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)

<b>m-phenylenebis(methylamine) (1477-55-0)</b>	
CE50 Daphnie 1	16 mg/l (EC50; 48 h)
CL50 poissons 2	> 100 mg/l (LC50; 96 h)
Seuil toxique algues 1	12 mg/l (EC50; 72 h)

<b>ethylenediamine (107-15-3)</b>	
CL50 poisson 1	640 mg/l (EU Method C.1, 96 h, Poecilia reticulata, Semi-static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 Daphnie 1	16,7 mg/l (EU Method C.2, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
ErC50 (algues)	645 mg/l (EU Method C.3, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

<b>2-propoxyethanol (2807-30-9)</b>	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (EPA 600/4-85/013: Method for measuring the acute toxicity of effluents to freshwater and marine organisms, 96 h, Pimephales promelas, Static system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
ErC50 (algues)	> 100 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>benzyl alcohol (100-51-6)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,6 g O <sup>2</sup> /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,4 g O <sup>2</sup> /g substance
DThO	2,5 g O <sup>2</sup> /g substance

<b>m-phenylenebis(methylamine) (1477-55-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.

<b>ethylenediamine (107-15-3)</b>	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,01 g O <sup>2</sup> /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,3 g O <sup>2</sup> /g substance
DThO	1,33 g O <sup>2</sup> /g substance

<b>2-propoxyethanol (2807-30-9)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Readily biodegradable in water.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>benzyl alcohol (100-51-6)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1 – 1,1 (Experimental value, 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

<b>m-phenylenebis(methylamine) (1477-55-0)</b>	
BCF poissons 1	< 2,7 (BCF)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,15
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

<b>ethylenediamine (107-15-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,62 (Calculated, KOWWIN, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

<b>2-propoxyethanol (2807-30-9)</b>	
BCF autres organismes aquatiques 1	0,6 – 0,7 (Estimated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,673 (Experimental value, EU Method A.8: Partition Coefficient, 40 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>benzyl alcohol (100-51-6)</b>	
Tension de surface	39 mN/m (20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	1,122 – 1,332 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

<b>ethylenediamine (107-15-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	3,68 (log Koc, Equivalent or similar to OECD 106, Experimental value, GLP)
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.

<b>2-propoxyethanol (2807-30-9)</b>	
Tension de surface	71 mN/m (20 °C, 100 vol %, EU Method A.5: Surface tension)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	0,19 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1263 Matières apparentées aux peintures (including paint thinning, drying, removing, or reducing compound), 3, III

N° ONU (DOT) : UN1263

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Matières apparentées aux peintures including paint thinning, drying, removing, or reducing compound

Classe (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120

Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Liquide inflammable



Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible

DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 173

DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : 149 - When transported as a limited quantity or a consumer commodity, the maximum net capacity specified in 173.150(b)(2) of this subchapter for inner packagings may be increased to 5 L (1.3 gallons).

B52 - Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks.

IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.

T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)

TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling =  $97 / (1 + a (tr - tf))$  Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.

TP8 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150 kPa) may be used when the flash point of the hazardous material transported is greater than 0 C (32 F).

TP28 - A portable tank having a minimum test pressure of 2.65 bar (265 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 2.65 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 150

DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 5 L

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 60 L

DOT Emplacement d'arrimage : B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this section is exceeded.

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.



# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport	: UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES), 3, III
UN-No. (TDG)	: UN1263
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD))	: MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Classes (de risque) primaire de la réglementation TMD	: 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage	: III - Danger Faible
Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 59 - Il est interdit de transporter les matières figurant nommément à l'annexe 1 sous cette appellation réglementaire. Les matières transportées sous cette appellation réglementaire peuvent contenir au plus 20 pour cent de nitrocellulose si la nitrocellulose renferme au plus 12,6 pour cent d'azote (masse sèche),83 - Abrogé DORS/2014-152
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée	: 5
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers	: 60

### Transport maritime

N° ONU (IMDG)	: 1263
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Classe (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	: III - matières faiblement dangereuses

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des États-Unis (TSCA)

ethylenediamine (107-15-3)	
Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
CERCLA RQ	5000 lb
Loi SARA Section 302, États-Unis, TPQ (Seuil de procédure d'urgence)	10000 lb

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

m-phenylenebis(methylamine) (1477-55-0)
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

# ACTIVATOR-EP HIBUILD 4:1 CALIFORNIA B

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### ethylenediamine (107-15-3)

U.S. - Massachusetts - Right To Know List  
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List  
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

### 2-propoxyethanol (2807-30-9)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 06/03/2021

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

SDS US Endura

*L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.*